



Schola Europaea / Bureau du Secrétaire
général

Réf. : 2025-02-D-1-fr-6

Orig. : EN



Mission et Vision des Écoles européennes

Approuvée par le Conseil supérieur

Lors de la réunion extraordinaire du 30 juin 2025 – en ligne

Préambule

Le document Mission et Vision des Écoles européennes (EE) fournit un cadre structuré conçu pour expliquer les éléments clés du système des EE, son objectif et ses ambitions pour l'avenir.

Il commence par un résumé de la Mission et Vision des Écoles européennes, qui donne un aperçu de la mission, des valeurs clés, de la vision et des piliers de développement.

Le résumé est développé plus en détail dans le document, en commençant par un aperçu historique du système des EE et une présentation des valeurs fondamentales des Écoles européennes, étayées par le traité de Lisbonne (2007) et les principes directeurs fondamentaux énoncés dans la Convention des écoles européennes (1994).

La section « Mission » définit les objectifs éducatifs du système et les compétences clés permettant aux élèves d'atteindre leur plein potentiel. Les caractéristiques distinctives du système, telles que le multilinguisme, le multiculturalisme et le Baccalauréat européen, sont mises en évidence en tant que pierres angulaires de l'enseignement dispensé dans le cadre de ce système.

La section « Vision » présente les aspirations du système des Écoles européennes en identifiant les principaux domaines de développement et de croissance, y compris le positionnement du système des EE en tant que partenaire dans le domaine de l'éducation en Europe.

Ce document sert de référence pour les futurs livrables, y compris le matériel promotionnel, les brochures et les propositions adaptées à chaque école et à des publics cibles spécifiques.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ DE LA MISSION ET VISION DES ÉCOLES EUROPÉENNES	4
INTRODUCTION – LE SYSTÈME DES ÉCOLES EUROPÉENNES.....	6
MISSION	7
OBJECTIFS ÉDUCATIFS	8
CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES EUROPÉENNES	8
LE BACCALAURÉAT EUROPÉEN.....	9
GOUVERNANCE	9
VISION	9
L'ÉDUCATION DE DEMAIN.....	10
LE RÔLE DES ÉCOLES EUROPÉENNES DANS L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ÉDUCATION	13

RÉSUMÉ DE LA MISSION ET VISION DES ÉCOLES EUROPÉENNES

Mission	Le système des Écoles européennes offre une éducation de qualité, multilingue, multiculturelle et inclusive à ses élèves, de la maternelle à la fin du secondaire. Enraciné dans des valeurs européennes et démocratiques, le système encourage la citoyenneté, la compréhension interculturelle et la coopération, en dotant les élèves des compétences nécessaires pour s'épanouir sur le plan académique, social et personnel dans un monde diversifié et globalisé en évolution rapide.			
Valeurs	Identité européenne	Multilinguisme et multiculturalisme	Collaboration	Inclusion
	1. Nous intégrons la dimension européenne dans notre pédagogie. 2. Nous dispensons un enseignement de grande qualité et défendons les valeurs européennes que sont la dignité humaine, la liberté, la démocratie et l'égalité, l'État de droit, le respect des droits de l'homme, ainsi que l'intégration, l'équité et la durabilité.	1. Nous proposons un enseignement dans toutes les langues officielles de l'UE, de la maternelle à l'enseignement secondaire supérieur, sanctionné par le Baccalauréat européen. 2. Nous nous engageons à soutenir et à préserver nos langues et cultures nationales. 3. Nous dispensons une éducation multiculturelle dans le cadre du programme.	1. Les élèves des différentes sections linguistiques étudient certaines matières dans des groupes linguistiques mixtes. 2. Les enseignants des États membres de l'UE collaborent à l'enseignement, au partage et à l'échange de bonnes pratiques. 3. Les inspecteurs de tous les États membres de l'UE collaborent et fournissent des conseils professionnels sur les développements pédagogiques et prennent part aux processus de prise de décision. 4. Nous encourageons la participation active de toutes les parties prenantes, y compris les élèves, les parents, les éducateurs et le personnel administratif, aux processus de prise de décision.	1. Nous offrons des possibilités d'apprentissage qui permettent à tous les élèves d'atteindre leur plein potentiel, indépendamment de leur origine, de leur identité ou de leurs capacités. 2. Nous soutenons le bien-être des élèves et du personnel dans nos écoles.

Vision	Les Écoles européennes dispenseront une éducation de haute qualité à leurs élèves, qui nourrira leur curiosité, leur créativité, leur pensée critique, leur adaptabilité et leur passion de l'apprentissage tout au long de la vie. En adoptant des valeurs européennes communes, l'innovation, l'inclusion et les pratiques fondées sur des données probantes, les élèves seront dotés de la résilience et de la confiance nécessaires pour naviguer dans un monde en évolution rapide et pour jeter des ponts entre les cultures à travers l'Europe et au-delà. Les Écoles européennes seront un modèle d'excellence favorisant un dialogue et une coopération avec les acteurs de l'éducation et les décideurs politiques. Grâce à un engagement résolu en faveur de la qualité et de l'amélioration continue, les Écoles européennes ne se contenteront pas de relever les défis à venir, elles façonneront également un avenir plus radieux et interconnecté.	
Piliers du développement	L'éducation de demain	Notre rôle et notre ambition dans l'Espace européen de l'éducation
	Nous visons à : 1. donner aux élèves les moyens de s'adapter, d'innover, de devenir des individus responsables et indépendants en leur permettant d'acquérir des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie ; 2. permettre aux élèves de développer des compétences de base essentielles ainsi que des compétences transformatrices, y compris des soft skills, une culture numérique, de la créativité, l'esprit critique et la sensibilisation au développement durable ; 3. mettre en œuvre des méthodes d'enseignement innovantes axées sur l'élève et fondées sur des données probantes ; 4. développer un programme flexible et évolutif avec des parcours interdisciplinaires ; 5. garantir un modèle d'assurance qualité solide, gage d'une amélioration continue.	Nous visons à : 1. contribuer activement au développement de l'éducation européenne dans l'ensemble de l'UE ; 2. favoriser la coopération avec les organisations éducatives locales, nationales et internationales ; 3. accroître la visibilité des Écoles européennes dans les États membres de l'UE ; 4. dispenser une formation professionnelle de haute qualité et offrir des opportunités de carrière pour soutenir nos éducateurs dans les Écoles européennes.

INTRODUCTION

- LE SYSTÈME DES ÉCOLES EUROPÉENNES

Élevés au contact les uns des autres, libérés dès leur plus jeune âge des préjugés qui divisent, initiés aux beautés et aux valeurs des diverses cultures, ils prendront conscience, en grandissant, de leur solidarité. Tout en gardant l'amour et la fierté de leur patrie, ils deviendront, par l'esprit, des Européens, bien préparés à achever et à consolider l'œuvre entreprise par leurs pères pour l'avènement d'une Europe unie et prospère.

Marcel Decombis¹

Les Écoles européennes (EE) sont des **établissements d'enseignement officiel** contrôlés conjointement par les gouvernements des États membres et les institutions de l'Union européenne (UE). La première École européenne a été fondée à Luxembourg en 1953.

Si les Écoles européennes, créées à l'origine dans le but de dispenser un enseignement aux enfants du personnel de l'UE, poursuivent cette mission, elles sont devenues un modèle d'excellence désormais accessible à une communauté plus large d'apprenants à travers toute l'Europe. Depuis 2005, sur la base des recommandations du Parlement européen, le réseau s'est élargi pour inclure les Écoles européennes agréées², des écoles nationales (publiques ou privées) autorisées à proposer le programme des Écoles européennes et le diplôme du Baccalauréat européen.

Les Écoles européennes sont des établissements d'enseignement uniques qui défendent **les valeurs européennes** fondamentales que sont la dignité humaine, la liberté, la démocratie et l'égalité, l'État de droit, le respect des droits de l'homme, l'intégration, l'équité et la durabilité.

Les **principes fondamentaux** sont énoncés dans la *Convention portant statut des Écoles européennes*³. Le concept d'une **dimension européenne**, ancrée dans un passé et un avenir communs, le respect des convictions individuelles, le soutien à des besoins divers et l'inclusion des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers sont prioritaires. La dimension européenne est développée dans le programme et visible dans le processus d'enseignement et d'apprentissage pour refléter et promouvoir une compréhension de l'histoire, de la culture, des valeurs et de l'intégration européennes, tandis que l'identité nationale des États membres est également encouragée.

Les Écoles européennes **proposent un enseignement comprenant les cycles maternel, primaire et secondaire**, et renforcent le développement de **compétences clés** pour

¹ Premier directeur de la première école européenne à Luxembourg (1953)

² Les Écoles européennes agréées ne sont pas soumises aux mêmes règles juridiques, administratives et financières que les Écoles européennes traditionnelles.

³ Journal officiel L 212, 17/08/1994 P. 0003 - 0014

l'apprentissage tout au long de la vie durant l'intégralité du cursus, dont le point d'orgue est le cycle du **Baccalauréat européen** les deux dernières années du cycle secondaire. Le diplôme du Baccalauréat européen est officiellement reconnu comme titre d'accès aux études supérieures dans tous les États membres de l'UE, ainsi que dans d'autres pays.

L'enseignement de base est dispensé dans les **langues officielles de l'UE** afin d'entretenir la langue dominante de chaque élève (langue maternelle, langue I) et l'identité culturelle des élèves. Par conséquent, chaque École européenne propose un certain nombre de **sections linguistiques**. Les programmes, à l'exception de la langue dominante de l'élève, sont identiques dans toutes les sections.

L'assurance qualité dans les Écoles européennes est réalisée au niveau du système par des **inspecteurs** désignés par les États membres. Ces derniers procèdent à des examens systématiques de l'offre éducative afin de maintenir et d'améliorer la qualité des Écoles européennes. L'assurance qualité au niveau de l'école est assurée conjointement par la direction de l'école et les membres désignés du Conseil d'inspection.

MISSION

Le système des Écoles européennes offre une éducation de qualité, multilingue, multiculturelle et inclusive à ses élèves, de la maternelle à la fin du secondaire. Enraciné dans des valeurs européennes et démocratiques, le système encourage la citoyenneté, la compréhension interculturelle et la coopération, en dotant les élèves des compétences nécessaires pour s'épanouir sur le plan académique, social et personnel dans un monde diversifié et globalisé en évolution rapide.

Les Écoles européennes visent à créer un **environnement d'apprentissage dynamique**, où les élèves peuvent s'épanouir sur le plan académique, social et personnel. L'identité européenne, la citoyenneté et la compréhension mutuelle sont encouragées afin de promouvoir **l'intégration et la coopération européennes**.

Le système des Écoles européennes (EE) est unique en ce sens qu'il dispense un enseignement dans **toutes les langues officielles de l'UE** tout en promouvant la langue dominante des élèves et en créant un **environnement multilingue et multiculturel**. Les élèves apprennent au moins deux et jusqu'à quatre **langues étrangères**. Le programme met également l'accent sur **l'Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère (EMILE)**, certaines matières⁴ étant enseignées dans leur deuxième langue (LII).

Les Écoles européennes incarnent une **philosophie éducative holistique et inclusive** qui favorise un environnement d'apprentissage enrichi, sain et diversifié. Le système des EE vise à créer un environnement d'apprentissage où tous les apprenants sont valorisés, soutenus et préparés à contribuer de manière significative à la société.

⁴ Heures européennes au cycle primaire et sciences humaines, géographie, histoire, économie, religion/éthique au cycle secondaire.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Pour remplir la mission éducative des Écoles européennes, les apprenants bénéficient d'un enseignement complet de haute qualité afin de développer les **connaissances, les aptitudes, les valeurs et les attitudes** des élèves dans le cadre des **compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie**⁵, ainsi que leur capacité et leur motivation à poursuivre leurs études. Cette approche répond aux divers besoins d'apprentissage de tous les élèves et les encourage à atteindre leur plein potentiel quels que soient leurs antécédents, leur identité ou leurs aptitudes. Les élèves sont poussés à devenir des **penseurs créatifs, collaboratifs et critiques**, ainsi que des citoyens européens et mondiaux responsables.

Les Écoles européennes encouragent la responsabilité, la communication, la coopération, la tolérance et le souci des autres, en mettant l'accent sur la santé mentale et le bien-être psychologique des élèves et de tous les membres de la communauté scolaire.

CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES EUROPÉENNES

Les principales caractéristiques des Écoles européennes, qui les distinguent et soulignent leur caractère unique, sont les suivantes :

- Un système multilingue et multiculturel d'éducation contemporaine intégrant les meilleures pratiques pédagogiques des États membres de l'UE et valorisant leur diversité culturelle et linguistique.
- Un enseignement complet, fondé sur des valeurs européennes et inclusives, englobant les cycles maternel, primaire et secondaire.
- Une structure bien conçue pour l'enseignement des langues, au sein de laquelle
 - o les élèves sont instruits et apprennent dans leur langue dominante (LI)
 - o les élèves étudient leur deuxième langue (LII) dès le début du cycle primaire
 - o les élèves étudient une troisième langue obligatoire (LIII) dès le début du cycle secondaire et deux langues étrangères en option (LIV/LV) au cours du cycle secondaire
- La méthodologie Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère (EMILE)⁶ est introduite au cours des dernières années du cycle primaire puis est développée systématiquement au secondaire.

⁵ Commission européenne, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, *Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie*, Office des publications, 2019, <https://data.europa.eu/doi/10.2766/569540>

⁶ L'Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère (EMILE) est une approche de l'apprentissage des langues qui utilise la langue cible comme support d'enseignement et qui permet d'enseigner à la fois le contenu et la langue à travers la langue cible.

- Un certificat de Lauréat Junior est délivré à tous les élèves à la fin de la cinquième année du cycle secondaire.

Le Baccalauréat européen, décerné depuis 1959, est un diplôme prestigieux et rigoureux reconnu par tous les États membres de l'UE et d'autres pays.

LE BACCALAURÉAT EUROPÉEN

Les élèves qui terminent au moins les deux dernières années de l'enseignement secondaire dans une École européenne ont l'opportunité d'obtenir le diplôme du Baccalauréat européen. Ce diplôme est **officiellement reconnu** comme un titre d'accès à l'enseignement supérieur **dans tous les États membres de l'UE** ainsi que dans d'autres pays⁷.

Le diplôme du Baccalauréat européen certifie que les diplômés peuvent communiquer couramment dans au moins deux langues (langue I et langue II) et qu'ils ont étudié un **large éventail de matières**, pour lesquelles ils sont évalués dans le cadre d'examens écrits et oraux.

L'assurance qualité du Baccalauréat européen est supervisée par un **Président indépendant** du Baccalauréat européen, assisté par les **Inspecteurs délégués** aux Écoles européennes par chaque État membre.

GOUVERNANCE

L'atteinte des objectifs éducatifs au niveau de l'école et du système doit s'accompagner d'une répartition équitable des responsabilités entre les institutions européennes et les États membres de l'UE, un processus décisionnel transparent qui inclut toutes les parties prenantes (élèves, parents, enseignants et personnel administratif), une forte responsabilisation des décideurs à tous les niveaux et une reconnaissance élevée de tous les membres du personnel, quel que soit leur statut d'emploi.

VISION

Les Écoles européennes dispenseront une éducation de haute qualité à leurs élèves, qui nourrira leur curiosité, leur créativité, leur pensée critique, leur adaptabilité et leur passion de l'apprentissage tout au long de la vie.

En adoptant des valeurs européennes communes, l'innovation, l'inclusion et les pratiques fondées sur des données probantes, les élèves seront dotés de la résilience et de la confiance nécessaires pour naviguer dans un monde en évolution rapide et pour jeter des ponts entre les cultures à travers l'Europe et au-delà.

Les Écoles européennes seront un modèle d'excellence favorisant un dialogue et une coopération avec les acteurs de l'éducation et les décideurs politiques. Grâce à un engagement résolu en faveur de la qualité et de l'amélioration continue, les Écoles européennes ne se

⁷ Voir l'article 5 de la Convention portant Statut des Écoles européennes.

contenteront pas de relever les défis à venir, elles façonneront également un avenir plus radieux et interconnecté.

L'ÉDUCATION DE DEMAIN

Reconnaissant la nécessité de faire de nos élèves des agents actifs dans un monde confronté à des défis environnementaux, sociaux et économiques exigeants, les Écoles européennes s'engagent à doter les élèves des compétences et aptitudes nécessaires pour gérer ces défis efficacement. Notre engagement en faveur des pratiques démocratiques continuera à nous guider à l'avenir tout en garantissant la continuité de la tradition et des valeurs des Écoles européennes. L'un de ces principes clés consiste à conserver l'enseignement de la langue dominante de chaque élève afin de l'aider à forger son identité culturelle. Pour ce faire, les Écoles européennes chercheront à créer de nouvelles sections linguistiques tout en explorant des approches inclusives et durables pour soutenir et renforcer la viabilité des plus petites sections linguistiques.

Pour que les Écoles européennes restent à la pointe de l'éducation, l'organisation des études et les méthodes d'enseignement s'appuieront sur les développements pédagogiques les plus récents. Ces développements, lorsqu'ils se traduisent par des pratiques d'enseignement et d'apprentissage efficaces et efficientes, permettront aux élèves de relever les futurs défis sociaux, économiques et environnementaux imprévisibles.

Profil des élèves : des apprenants qui savent s'adapter et innover

Le système des Écoles européennes reconnaît que les connaissances et les compétences dont ont besoin nos diplômés sont en constante évolution. Du cycle maternel à la fin de l'enseignement secondaire, les élèves doivent devenir des apprenants de plus en plus résilients, innovants, responsables et indépendants. Ils devront faire l'acquisition des connaissances pertinentes et développer une série de compétences dont ils auront besoin pour relever les futurs défis de la société et résoudre des problèmes nouveaux et complexes dans divers contextes. Les élèves joueront un rôle actif dans leur propre apprentissage et deviendront les co-agents de leur propre développement, aux côtés de leurs enseignants et de leurs pairs.

En plus des matières académiques et des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, les élèves devront développer des compétences flexibles et souples (soft skills) ainsi que des compétences transformatrices⁸, qui leur permettront de façonner leur avenir. Ils devront faire preuve d'esprit critique, communiquer et collaborer efficacement, et développer leur curiosité et leur créativité grâce à des approches pédagogiques fondées sur un apprentissage actif.

⁸ Le Futur de l'éducation et des compétences de l'OCDE 2030/2040
[OECD Learning Compass 2030 Concept Note Series.pdf](#)

Les diplômés doivent donc être des apprenants tout au long de la vie, qui ont conscience de leurs propres capacités et qui sont dotés d'un solide bagage multiculturel et de compétences multilingues. Ils devront être compétents dans divers domaines, notamment la communication et les sciences humaines, les mathématiques, les sciences, les technologies numériques et faire preuve d'aptitudes sociales. Ils devront faire preuve d'empathie, s'engager dans la citoyenneté active et le développement durable, tout en étant des fervents défenseurs des valeurs européennes.

Direction, éducateurs et personnel non enseignant

Tous les membres du personnel œuvreront ensemble pour s'assurer que les écoles fonctionnent harmonieusement et efficacement, contribuant ainsi à créer un environnement d'apprentissage favorable et respectueux. Les enseignants guideront les élèves dans leur rôle de facilitateurs de l'apprentissage par la mise en œuvre de pratiques d'enseignement collaboratives et la participation active des élèves. La promotion du partage des responsabilités, du respect et de l'inclusivité sera une pratique courante dans les salles de classe. Tous les enseignants s'engageront dans des communautés professionnelles, où ils développeront et partageront des idées et des pratiques pédagogiques efficaces et innovantes.

Les Écoles européennes attireront des éducateurs et membres du personnel non enseignant très compétents et motivés, et soutiendront leur bien-être et l'évolution de leur carrière grâce à des programmes de formation professionnelle continue sur mesure.

Programmes et pédagogie

Un programme flexible et évolutif permettra aux élèves d'acquérir des compétences académiques et pratiques dont ils auront besoin à l'avenir. L'apprentissage socio-émotionnel et le bien-être seront intégrés à la fois dans les pratiques d'enseignement et dans la culture quotidienne de l'école.

L'identité européenne continuera à guider l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, tout en favorisant l'identité, l'héritage et la culture du pays. Les enseignants des Écoles européennes continueront à recourir à une approche transversale en incluant la dimension européenne dans l'enseignement et l'apprentissage, et à intégrer les valeurs européennes dans chaque contexte d'apprentissage.

Les Écoles européennes auront pour objectif d'aider les élèves à agir en tant qu'acteurs du changement dans un monde de plus en plus instable et à soutenir une Europe plus durable, engagée dans des valeurs démocratiques. Elles encourageront à suivre une approche globale, qui intègre tous les domaines d'activité et fait de la durabilité une composante de l'expérience à la fois vécue et enseignée. La durabilité sera intégrée au programme, ce qui favorisera l'engagement actif des élèves dans la communauté scolaire au sens large.

Les cadres d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation, qui continueront d'être développés, sont au cœur de nos approches pédagogiques et encouragent un apprentissage par l'enquête et lié à des contextes réels. En combinaison avec un apprentissage mixte, les élèves seront encouragés à participer activement et à développer leurs compétences indépendantes. La technologie sera largement utilisée au sein des EE, y compris des outils d'évaluation en ligne, des systèmes de gestion de l'apprentissage très performants et des ressources éducatives libres pour les élèves et les enseignants. Ces outils numériques soutiendront les expériences éducatives personnalisées des élèves. Les approches pédagogiques suivies dans les Écoles européennes exploiteront les avantages des nouvelles technologies tout en tenant compte de leurs risques, en veillant à ce que les valeurs humaines, les compétences et la dimension humaine restent au cœur de l'éducation des élèves.

Inclusion, diversité et bien-être

Les Écoles européennes envisagent une communauté éducative dynamique et inclusive où la diversité est la pierre angulaire de l'apprentissage et du développement. Enraciné dans les principes d'empathie, de respect et d'équité, le système des EE vise à dispenser une éducation équitable permettant à chaque élève de réaliser son plein potentiel, afin qu'il puisse réussir sur le plan académique, social et émotionnel, indépendamment de ses origines, de ses capacités ou de son identité.

Les Écoles européennes veilleront à ce que chaque élève se sente reconnu, valorisé et soutenu en mettant en place des pratiques qui éliminent les barrières et les préjugés. Des politiques souples et adaptables refléteront la diversité des besoins et des aspirations de nos communautés scolaires, favorisant l'accès universel à une éducation de haute qualité. Les élèves des Écoles européennes apprendront dans un environnement protégé qui promeut le bien-être, le respect et l'inclusion. Ils seront accompagnés tout au long de leur parcours pour devenir des citoyens confiants, responsables et actifs, par le biais d'expériences d'apprentissage qui valorisent leur voix, protègent leurs droits et favorisent leur plein potentiel.

Reconnaissant le lien intrinsèque entre bien-être holistique et apprentissage, l'apprentissage social et émotionnel des élèves deviendra une priorité clé. En adoptant des approches pédagogiques avancées et des pratiques inclusives, les Écoles européennes visent à répondre à divers besoins d'apprentissage grâce à des parcours flexibles et réactifs. En s'appuyant sur les pratiques déjà mises en œuvre dans certaines Écoles européennes, le système des EE explorera d'autres moyens d'élargir l'accès aux certificats de fin d'études alternatifs ou complémentaires, en garantissant leur conformité aux normes et aux valeurs communes des EE.

Assurance qualité

Un modèle d'assurance qualité solide, qui comprend une auto-évaluation interne de l'école fondée sur des données probantes et des évaluations externes, est essentiel pour garantir un enseignement et un apprentissage de haute qualité afin de préserver la réputation de l'offre éducative du système des EE.

Le rôle clé des inspecteurs délégués auprès des Écoles européennes est de veiller à la qualité de l'enseignement dispensé par les écoles et, à cette fin, de s'assurer que les inspections nécessaires sont effectuées. Pour soutenir le travail réalisé par les EE, il convient de renforcer ses capacités en détachant des experts nationaux spécialisés dans le domaine de l'éducation. De plus, des évaluations externes indépendantes seront menées à intervalles réguliers dans toutes les écoles. Ces évaluations à l'échelle du système permettront d'assurer le suivi de la qualité et de créer un riche ensemble de données, favorisant une prise de décision fondée sur des données probantes afin d'améliorer continuellement l'enseignement et l'apprentissage dans les Écoles européennes.

Le système des EE renforcera sa capacité à collecter et à analyser des données, ce qui permettra de prendre des décisions éclairées et fondées sur des données probantes, qui amélioreront l'expérience éducative des élèves, soutiendront les enseignants et amélioreront les performances globales de l'école.

LE RÔLE DES ÉCOLES EUROPÉENNES DANS L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ÉDUCATION

Le système des EE est considéré comme un modèle éducatif de grande qualité dans l'Union européenne (UE), en raison de son programme multilingue, de son alignement sur les valeurs européennes et de ses excellents résultats scolaires. Il offre un mélange unique d'éléments éducatifs nationaux et européens, garantissant à la fois l'excellence et l'inclusion. De plus, le Baccalauréat européen est largement reconnu pour la profondeur et l'étendue de son offre académique, ce qui facilite l'accès à l'enseignement supérieur dans toute l'Europe et au-delà.

Les Écoles européennes permettent aux élèves d'accéder à un programme multilingue, complet, basé sur les compétences et axé sur des valeurs, qui continue d'évoluer et peut être adapté aux systèmes éducatifs nationaux. Les Écoles européennes ont produit du matériel d'enseignement et d'apprentissage qui pourra être partagé ou développé dans le cadre d'une coopération avec des systèmes nationaux.

Le système des EE aspire à devenir un centre de dialogue dynamique avec d'autres acteurs de l'éducation et décideurs politiques. Grâce à l'échange de pratiques innovantes, fondées sur des données probantes et des valeurs, le système des EE s'efforce de s'adapter à l'évolution des besoins de la société, en résistant aux défis, tout en renforçant continuellement ses capacités internes par le biais de mécanismes rigoureux d'assurance qualité.

Le système des EE vise à accroître sa visibilité et son influence dans le domaine de l'éducation au sein de l'UE. La participation aux débats sur l'éducation avec les différents États membres et les principales parties prenantes dans l'élaboration des politiques éducatives sera renforcée.

Le système des EE cherche à promouvoir ce modèle éducatif unique dans l'ensemble de l'UE et à étendre sa présence dans tous les États membres de l'UE, avec la possibilité d'établir des

Écoles européennes agréées dans d'autres États membres de l'UE⁹. Cette expansion dépend de l'intérêt et des priorités de chaque État membre.

Par ailleurs, le système des EE explorera la possibilité de créer de nouvelles formes de coopération et de partenariat avec des organisations nationales et internationales. La coopération entre les Écoles européennes et d'autres établissements d'enseignement nationaux sera intensifiée. À cette fin, les Écoles européennes pourraient s'appuyer sur les réseaux nationaux d'écoles à l'étranger établis par les différents États membres de l'UE.

Le recours à des cours en ligne, des classes virtuelles et des modèles mixtes d'apprentissage en ligne sera exploré afin de favoriser l'accessibilité et l'expansion de l'enseignement européen, notamment aux élèves des régions éloignées ou des communautés vulnérables, qui pourront ainsi accéder à un enseignement européen de haute qualité. Les élèves pourront également établir des liens avec des élèves issus de milieux linguistiques et culturels différents, renforçant ainsi leur identité européenne.

Les Écoles européennes peuvent également jouer un rôle clé dans la promotion de la coopération internationale au-delà des frontières de l'UE. Le rapprochement de l'École européenne avec les pays voisins et les pays partenaires stratégiques pourrait offrir aux élèves et aux éducateurs non européens la possibilité de s'engager dans le modèle d'éducation des Écoles européennes. En ce sens, les Écoles européennes pourraient contribuer à favoriser la compréhension mutuelle et à former les futurs dirigeants qui partageront et défendront les idéaux européens.

Développement professionnel continu

Les Écoles européennes développent une plateforme de formation en ligne afin de proposer des parcours de développement professionnel continu aux enseignants des Écoles européennes et Écoles européennes agréées traditionnelles. Cette plateforme vise également à devenir un centre de partage et d'échange avec d'autres écoles en Europe des meilleures pratiques et des expériences éducatives innovantes.

Les Écoles européennes poursuivent l'objectif de renforcer la coopération extérieure en participant à des programmes européens de mobilité et de coopération pour le personnel et à des partenariats éducatifs européens. Elles aspirent à devenir un centre de développement professionnel continu en coopérant avec des universités et d'autres établissements d'enseignement afin d'offrir une variété d'opportunités de formation à tous les enseignants du système des Écoles européennes. Certaines écoles sont convaincues que le dialogue avec le monde universitaire, la validation des pratiques d'enseignement par la recherche et la promotion de la coopération institutionnelle sont des éléments clés pour l'avenir de l'éducation.

⁹Cf. Déclaration de Parme au « Plan d'action : Réflexion sur l'avenir du système des Écoles européennes » (réf. : 2024-03-D-19-fr-2), approuvé par le Conseil supérieur en avril 2024.